

PROGRAMME D'ACTIONS

fiche action : **CONSTITUER UN GROUPE DE SUIVI**

niveau de priorité : **+++**

**PLAN
PAYSAGE
ALBANAIS
SAVOYARD**

famille d'actions	se donner les moyens d'agir
éléments de contexte et enjeux	Le Plan de Paysage a été l'occasion de renforcer les échanges entre les communes, de mettre en évidence des enjeux partagés (les co-visibilités, la préservation du paysage agricole en lien avec les exigences de fonctionnement de cette activité, les difficultés de dialogue constructif des élus avec les opérateurs privés, le positionnement avec le PNR et l'agglomération aixoise...) et fait émerger l'envie de faire perdurer ce "groupe plan de paysage".
objectifs à atteindre	> Faire vivre le Plan de Paysage dans la durée. > S'épauler entre élus dans la conduite de réflexions d'aménagement ou dans le dialogue avec des opérateurs et promoteurs. > Se constituer comme une entité "force de proposition" au sein du PNR et de Grand Lac. > Créer de nouveaux temps de formation pratique en urbanisme et paysage permettant d'intégrer de nouveaux élus ou personnes ressources, à partir d'étude de cas. > Mener un travail de fond pour sensibiliser les habitants et les nouveaux arrivants sur le territoire, sur la base de la carte géo-paysagère et des OQP. > Communiquer et faire connaître la démarche Plan de Paysage lors de fêtes locales ou de projets pédagogiques dans les écoles.
feuille de route de l'action	- à la suite du Plan de Paysage, définir le statut (plutôt comité qu'association), la composition et les règles de fonctionnement de ce "groupe de suivi" ; - dans le cadre du PLUi Grand Lac participer durant l'automne 2016 aux séances de terrain pour la définition des OAP (en faisant partager les apports du Plan de Paysage et le système de grille d'analyse) ; - dans le cadre du PLUi du canton d'Albens, prendre un temps pour échanger, travailler et faire des observations sur le projet de Règlement graphique concernant St-Ours ; - se tenir à disposition pour des temps d'échange et d'analyse collective des "sujets chauds", à la demande des communes membres, sur le mode de "revues de projets".
engagement des collectivités locales	Participation des élus et des personnes ressources locales fonction des modalités de composition retenues pour le "groupe de suivi".
outils à utiliser, opérations ou démarches référence	Grande Carte, carte géo-paysagère, modèle de la grille d'analyse projet d'urbanisation, document de restitution interactif du Plan de Paysage
maîtrise d'ouvrage de l'action	PNR Massif des Bauges + Grand Lac : rôle de co-coordination
maîtrise d'oeuvre et accompagnement	Organisme type CAUE ou Savoie Vivante sur entretien de la dynamique de groupe et fonctionnement participatif
calendrier	CT pour la mise en place : annonce de la constitution de ce "groupe de suivi" lors de la restitution finale. Test de fonctionnement sur la phase de définition des OAP du PLUi Grand Lac et sur le Règlement graphique du PLUi du canton d'Albens (zonage de St Ours) MT / LT : un "groupe" à faire perdurer
coût de fonctionnement et d'investissement	Fonction des besoins en animation et intervenants extérieurs : à définir Conception / Réalisation d'un stand mobile pour présenter le Plan de paysage : 5000 € (à préciser).
modalité d'évaluation de la mise en oeuvre de l'action	Organisation d'une rencontre annuelle pour faire le bilan du fonctionnement du groupe de suivi, de son renouvellement et des actions conduites.

PROGRAMME D'ACTIONS

fiche action : **ORGANISER UN VOYAGE D'ÉTUDE**

niveau de priorité : +

**PLAN
PAYSAGE
ALBANAIS
SAVOYARD**

famille d'actions	se donner les moyens d'agir
éléments de contexte et enjeux	Le Plan de Paysage a permis de faire ressortir les spécificités du paysage, du fonctionnement et des évolutions récentes de l'Albanais savoyard, renvoyant aux enjeux de préservation d'un territoire agricole dynamique, de maintien de la qualité paysagère et de l'identité des ensembles bâtis, dans un contexte de péri-urbanisation très prégnant.
objectifs à atteindre	> Aller découvrir d'autres territoires ayant mis en place des stratégies d'aménagement et de valorisation des paysages dans un contexte similaire de territoire rural aux portes de l'urbain, et rencontrer les acteurs locaux sur des projets axés principalement sur : - l'insertion d'une architecture contemporaine dans un tissu bâti traditionnel ; - la création de nouvelles opérations "villageoises" apportant une réponse pertinente en terme de formes urbaines, de gestion de la densité et de la qualité du cadre paysager et de vie ; - le traitement de l'espace public (traversée de village). - les bâtiments agricoles et leur qualité architecturale et d'insertion paysagère, (en écho à la volonté de faire perdurer cette activité sur le territoire et d'accompagner des projets en diversification. Anticiper sur de futurs bâtiments, souvent imposants, réalisés à l'écart des villages et hameaux, avec une approche strictement économique et fonctionnelle).
feuille de route de l'action	- choisir en fonction des objectifs attendus les destinations les plus pertinentes : land du Vorarlberg en Autriche, Piémont italien, destination régionale (échange avec les PNR Vercors et Chatreuse). - composer le programme précis du voyage. - lancer inscription. - organiser un "debriefing" opérationnel suite au voyage : ce qui peut être mis en œuvre chez nous ?
engagement des collectivités locales	Participation des élus et des personnes ressources locales. A ouvrir plus largement aux autres élus du PNR du massif des Bauges, mais aussi à des architectes, bureaux d'étude, techniciens de collectivités, pour favoriser la mixité du groupe et les échanges au cours du voyage.
outils à utiliser, opérations ou démarches référence	pour l'organisation d'un voyage en local s'appuyer sur l'observatoire pour l'aménagement des parcs Chatreuse - Vercors : www.habiter-ici.com www.monvillageaugrandair.com
maîtrise d'ouvrage de l'action	PNR Massif des Bauges
maîtrise d'œuvre et accompagnement	Mairie Conseils, Métropole Savoie, CAUE, association ou consultant spécialisé (exemple REDD) dans l'organisation de ce type de voyage thématique
calendrier	CT pour la mise en place d'un premier voyage Au fil du temps, pour instaurer des visites et rencontres régulières sur des "opérations exemplaires".
coût de fonctionnement et d'investissement	Indication tarifaire pour : - un voyage à la journée intégrant car et restauration : 150 € par personne - un voyage d'étude de 3 jours intégrant car, couchage et restauration : 900 € par personne environ
modalité d'évaluation de la mise en œuvre de l'action	Niveau de participation, de satisfaction des participants et établir un "retour d'expériences".

PROGRAMME D' ACTIONS

fiche action : **MIEUX TRAITER LES ENTRÉES ET TRAVERSÉES DE VILLAGE**

niveau de priorité : +++

**PLAN
PAYSAGE
ALBANAIS
SAVOYARD**

famille d'actions	agir
éléments de contexte et enjeux	Lors de l'atelier "Parcours" du Plan de Paysage et à l'occasion du travail collectif sur les sites exploratoires, la question du traitement des entrées et traversées de villages est apparu comme importante à prendre en compte en terme d'images et en terme d'usage avec notamment la sécurisation des déplacements cyclo-piétons. Plusieurs sites ont été identifiés (Cf verso).
objectifs à atteindre	> Améliorer le traitement paysager et le fonctionnement au quotidien (déplacements pour tous, partage de l'espace, gestion de la vitesse, organisation stationnement, accès aux services et commerces, homogénéité de la signalétique, du mobilier urbain et des éléments techniques comme les conteneurs). > Sans viser une uniformisation entre les communes, mettre en place des aménagements urbains et paysagers qui s'accordent avec l'identité rurale du territoire (simplicité des traitements, nature des matériaux et végétaux...). > Profiter de ces aménagements pour re-travailler sur la question de la signalétique et valoriser les productions locales, les informations pratiques et touristiques.
feuille de route de l'action	- concevoir en collaboration avec le "groupe de suivi" un cahier des charges présentant les éléments de contexte généraux, les caractéristiques propres au site ciblé, le programme détaillé. - rappeler les éléments de la charte signalétique établie par le PNR et présenter certaines opérations références. - mettre en place une démarche de concertation avec les habitants. - organiser une consultation.
engagement des collectivités locales	Rôle moteur de la commune concernée. Participation du "groupe de suivi".
outils à utiliser, opérations ou démarches référence	Réalisations locales (Pugny-Chatenod, Le Montcel, Epersy, autres communes du Parc), références de sites aménagés en lien avec le voyage d'étude. Charte signalétique du parc.
maîtrise d'ouvrage de l'action	communes, Département
maîtrise d'oeuvre et accompagnement	CAUE, Bureau d'étude urba-paysage-VRD
calendrier	Au fil des besoins et de la volonté des élus.
coût de fonctionnement et d'investissement	Fonctionnement : amo PNR sur cahier des charges et accompagnement projet Investissement : à définir fonction des projets
modalité d'évaluation de la mise en oeuvre de l'action	Projet engagé, alimentant l'observatoire des "bonnes pratiques locales".

site identifié n°01 // traversée de Bassa (commune de St Ours)

Traversée RD et route vers la fruitière.

En tant que "porte d'entrée du PNR" et village vitrine de l'Albanais, nécessité d'un projet d'ensemble.

site identifié n°02 // traitement de la liaison entre les deux villages de St Offenge et traitement de la traversée de St Offenge dessous en lien avec le projet de développement de l'urbanisation sur la bordure Sud du village

Deux approches conjointes

site identifié n°03 // projet de prolongement du traitement de l'espace public du centre village en direction du cimetière (commune du Montcel)

Projet déjà engagé.

site identifié n°04 // projet de traitement de la route du Revard depuis le carrefour de Bellevue jusqu'à la boulangerie (commune de Trévignin)

Projet déjà engagé mais intérêt d'étendre la réflexion pour faire la jonction avec le site de la fruitière.

PROGRAMME D' ACTIONS

fiche action : **CONFORTER LA DYNAMIQUE DES 3 FRUITIÈRES**

niveau de priorité : **+++**

**PLAN
PAYSAGE
ALBANAIS
SAVOYARD**

famille d'actions	agir
éléments de contexte et enjeux	Le Plan de Paysage prend en compte le rôle central de l'activité agricole locale dans la préservation de l'armature paysagère de l'Albanais, avec en premier lieu un objectif fort de protection des tènements agricoles à traduire dans les PLUi. Il fait également ressortir le lien entre "le paysage qu'on voit et ce que l'on mange", mettant en évidence la dimension nourricière de cette agriculture à toute proximité d'un bassin de vie et sur un territoire habité par des "citadins". Dans ce dispositif, les 3 fruitières occupent une place importante dans le cadre paysager local. Elles apparaissent comme des étendards et indicateurs de la bonne santé de l'activité agricole. Par ailleurs, elles sont devenues les "centre de vie" que les villages ont perdu. Elles cumulent en plus de leur fonction initiale, un rôle de commerce de proximité et service, de lieu de rencontre et de vitrine touristique.
objectifs à atteindre	> Aller vers une plus grande mise en réseau des 3 fruitières : il ne s'agit pas d'interférer avec le fonctionnement commercial de ces différentes structures (coopérative de Trévignin-St Ours, et fruitière de St-Offenge), mais de favoriser une relation géographique entre ces 3 lieux vitrines des productions locales (Tome des Bauges, Emmental et Tomme de Savoie, et autres produits en diversification agricole comme les pâtisseries au lait de chèvres, les escargots...) et donc de ce paysage agricole. > Améliorer la qualité urbaine et paysagère de chacun des 3 sites d'implantation des fruitières et magasin de vente.
feuille de route de l'action	- organiser avec les acteurs locaux une concertation sur le principe de mise en réseau et aller vers la co-construction d'un itinéraire de découverte. - proposer en cohérence avec l'action sur le traitement des traversées de village, des focus opérationnels pour améliorer l'aménagement paysager et urbain du site de Trévignin (traitement végétal du parking, authenticité architecturale du magasin, mise en valeur de la fruitière, liaison avec le village), du site de St-Ours (amélioration du traitement de l'espace public de la route) et du site de St-Offenge (mise en valeur du parvis de la fruitière pour créer un effet de placette dans la traversée du village). - définir cahier des charges et organiser les consultations.
engagement des collectivités locales	Rôle moteur des 3 communes directement concernées. Participation du "groupe de suivi"
outils à utiliser, opérations ou démarches référence	La Randonnée de la Fromagerie organisée à St Ours L'observatoire isérois Paysage -> Paysages avec les paysages arpentés Références de sites aménagés en lien avec le voyage d'étude.
maîtrise d'ouvrage de l'action	PNR Massif des Bauges / Grand Lac Coopérative, Sicav de vente des producteurs, entreprises Schmidhauser et Masson
maîtrise d'oeuvre et accompagnement	Chambre d'Agriculture, Office du tourisme ? - pour mise en réseau et itinéraire de découverte : développement local - pour les interventions sur le site des fruitières : bureau d'études urba-paysage-VRD
calendrier	CT pour engager dynamique de concertation et de co-construction avec les acteurs économiques locaux. MT pour passer en phase opérationnelle
coût de fonctionnement et d'investissement	Fonctionnement : amo PNR sur cahier des charges et accompagnement projet Investissement : à définir fonction des projets retenus
modalité d'évaluation de la mise en oeuvre de l'action	Projet engagé, alimentant l'observatoire des "bonnes pratiques locales".

PROGRAMME D' ACTIONS

fiche action : **VERS UNE AMO ARCHITECTURALE, URBAINE, PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE**

niveau de priorité : **+++**

**PLAN
PAYSAGE
ALBANAIS
SAVOYARD**

famille d'actions	se donner les moyens d'agir
éléments de contexte et enjeux	Au cours des ateliers du Plan de Paysage, et notamment au moment du travail sur les sites exploratoires, les élus ont réagi pour rappeler combien il était important pour eux d'être mieux accompagner pour pouvoir dialoguer de manière constructive avec les opérateurs privés et faire progresser qualitativement les projets d'urbanisation. Un besoin qui nécessite par rapport au service classique de consultance architecturale, d'être accompagné plus en amont et de manière plus globale (approche paysagère, urbaine, environnementale et architecturale). Cet outil doit également présenter la réactivité nécessaire Cette problématique se pose plus largement à l'échelle de Grand Lac. En lien avec le travail préalable conduit sur les communes du Plan de Paysage et l'implication des élus locaux, le territoire de l'Albanais savoyard pourrait constituer un site pilote pour tester cette nouvelle AMO. Cela doit devenir un outil que les élus peuvent déclencher à tout moment et qui doit permettre une approche plus globale (rappel de la grille d'analyse, de l'ambition que le territoire doit avoir sur la question de l'énergie...).
objectifs à atteindre	> Construire un outil d'AMO architecturale, urbaine, paysagère et environnementale adaptée aux besoins des collectivités pour s'inscrire dans une culture d'urbanisme négocié et faire progresser qualitativement les projets d'urbanisation sur le territoire.
feuille de route de l'action	- définir précisément en collaboration avec le "groupe de suivi" et les élus locaux les besoins en matière d'accompagnement, fonction de la temporalité du projet et de son importance. - établir le "process" des étapes de cet accompagnement. Dans tous les cas, systématiser une séance sur le terrain avec le porteur de projet et l'utilisation d'une grille d'analyse. - définir les critères de compétences transversales et de réactivité de cette AMO.
engagement des collectivités locales	Implication des élus locaux. Participation du "groupe de suivi".
outils à utiliser, opérations ou démarches référence	Grille d'analyse environnementale, paysagère, urbaine et architecturale. Exemple de pratique de consultance développée sur d'autres territoires ou communes.
maîtrise d'ouvrage de l'action	PNR massif des Bauges / Grand Lac
maîtrise d'oeuvre et accompagnement	CAUE de la Savoie en tant que partenaire actuel de la consultance architecturale
calendrier	CT pour la mise en place du travail de définition du cahier des charges et de l'échange avec le CAUE. MT pour engager l'expérience sur le site pilote de l'Albanais.
coût de fonctionnement et d'investissement	à définir
modalité d'évaluation de la mise en oeuvre de l'action	Organisation d'une rencontre à n+1 pour faire le point la qualité d'accompagnement (entretien avec les élus) et une évaluation des projets accompagnés (à partir de la grille d'analyse).

PROGRAMME D'ACTIONS

fiche action : **INVENTORIER ET ETUDIER LE POTENTIEL DES RÉHABILITATIONS PATRIMONIALES**

niveau de priorité : ++

**PLAN
PAYSAGE
ALBANAIS
SAVOYARD**

famille d'actions	agir
éléments de contexte et enjeux	Pour les participants du Plan de Paysage, cette action s'inscrit en cohérence avec des OQP de préservation des grandes unités agricoles et de qualification du rôle de chaque commune (village, hameau satellite...), dans une recherche de limitation de la consommation de l'espace. Mais il s'agit également d'aller vers une valorisation du patrimoine bâti existant et d'accompagner ces projets en coeur de village et hameau souvent plus difficiles à conduire que des opérations sur terrain nu. Ce type d'approche doit permettre d'allier valorisation de ce patrimoine et intervention contemporaine (en terme d'architecture, de programme et d'approche énergétique).
objectifs à atteindre	> permettre d'engager une déclinaison opérationnelle du travail d'inventaire du patrimoine conduit par la Région et le PNR. > identifier des bâtiments ou des ensembles bâtis présentant un intérêt patrimonial, offrant un potentiel en terme de production de logements ou de programmation d'activité ou d'équipement, à intégrer dans le gisement foncier et le bilan de production de logements du PLUi Grand Lac. > porter ou accompagner des opérations de réhabilitation.
feuille de route de l'action	- à partir de l'inventaire patrimoine de la Région, conduire un complément de terrain pour identifier plus précisément le bâti vacant offrant un potentiel de réhabilitation. - comparer cette approche au fléchage des projets de réhabilitation établi dans le cadre du diagnostic PLUi Grand Lac (analyse gisement foncier et potentiel de production de logements par commune) et les intégrer dans le travail de dimensionnement des zones constructibles ou à urbaniser. - répertorier ce potentiel dans le PLUi, au titre des éléments bâtis présentant un intérêt patrimonial et définir ce qui doit être préservé pour éviter toute dénaturation. - cibler plusieurs opérations de réhabilitation pilote. Sur les projets d'initiative privée, mettre en place un accompagnement adapté. Sur les projets d'initiative publique, engager les démarches foncières si nécessaire, et établir un cahier des charges adapté pour faire réaliser une étude de faisabilité.
engagement des collectivités locales	Rôle moteur des communes dans le fléchage des opérations de réhabilitation. Grand Lac
outils à utiliser, opérations ou démarches référence	Inventaire patrimoine de la Région et diagnostic PLUi. Opération déjà identifiée : école de St Ours (analyse de la faisabilité), réhabilitations privées de qualité sur St-Offenge et sur Pugny-Chatenod. Repérage en cours : bâtiment des Papillons Blancs à Trévignin, ancien hôtel au Montcel, ancienne ferme dans un hameau de St Offenge.
maîtrise d'ouvrage de l'action	communes Grand Lac ou PNR Région service inventaire du patrimoine
maîtrise d'oeuvre et accompagnement	communes, opérateurs publics ou privés
calendrier	CT pour le complément d'inventaire et le repérage dans le PLUi CT pour l'identification d'opérations pilote et étude de faisabilité MT pour engagement des opérations.
coût de fonctionnement et d'investissement	fonctionnement : complément d'inventaire et cahier des charges adapté pour étude de faisabilité investissement : fonction des opérations
modalité d'évaluation de la mise en oeuvre de l'action	Projet engagé, alimentant l'observatoire des "bonnes pratiques locales".

site identifié n°01 // ancienne école (commune de St Ours)

présentation du programme et de la faisabilité

site identifié n°02 // bâtiment des papillons blancs (commune de Trévignin)

récente acquisition par la collectivité

site identifié n°03 // ancien hôtel Revel (commune du Montcel)

volonté d'acquisition par la collectivité ?

PROGRAMME D' ACTIONS

fiche action : **DÉVELOPPER UNE APPROCHE COUPLÉE ENTRE ÉNERGIE ET PAYSAGE**

niveau de priorité : ++

**PLAN
PAYSAGE
ALBANAIS
SAVOYARD**

famille d'actions	agir
éléments de contexte et enjeux	Au cours des ateliers du Plan de Paysage, les échanges ont porté sur le maintien des lisières, l'importance de la forêt sur le contrefort du massif des Bauges, le fonctionnement et la contrainte des épandages liés à l'élevage, l'entretien des nombreuses haies de feuillus par les agriculteurs, les silhouettes bâties des villages et hameaux avec l'importance des toitures dans le paysage local...Autant de sujets, qui montrent comment ce territoire à dominante rural, contient dans son paysage un potentiel de production d'énergies renouvelables : bois énergie, méthanisation, énergie solaire notamment. Pour les "urbains" qui viennent habiter ce territoire aux portes de la ville, il s'agit de rendre compte du lien entre "le paysage que l'on voit et l'énergie renouvelable qu'il produit".
objectifs à atteindre	> révéler le potentiel énergétique du paysage de l'Albanais savoyard et favoriser le déploiement de ces énergies renouvelables, en tenant compte de l'aménité environnementale et paysagère qu'elles représentent (ex :bois déchiqueté produit localement par l'entretien des lisières et des haies).
feuille de route de l'action	- valoriser, soutenir et faire connaître les actions et réalisations locales existantes : chaufferies bois et réseaux de chaleur, CUMA d'Epersy (matériel de broyage + lieu de stockage bois déchiqueté). - accompagner les opérations de réhabilitation pilote et toutes opérations d'urbanisation significative sur le volet énergétique. Intégrer dans le PLUi pour toute opération significative des exigences minimum en matière de recours aux ENR. - aider à faire émerger une dynamique locale de Centrale Villageoise PV. - mener un travail de sensibilisation et d'accompagnement sur le projet d'unité de production de biogaz à partir de la valorisation des effluents agricoles (étude d'opportunité SOLAGRO) : intégration paysagère
engagement des collectivités locales	Communes et Grand Lac : soutien aux actions de productions locales de bois déchiqueté par entretien des lisières et haies. PNR : dépositaire du Fond Chaleur sur le territoire TEPOS, concertation le projet de biogaz. Participation du "groupe de suivi".
outils à utiliser, opérations ou démarches référence	CVP du plateau de la Laysse (société Perle) Valorisation du bois déchiqueté (commune de St Jean de Chevelu) Unité de production de biogaz
maîtrise d'ouvrage de l'action	PNR du massif des Bauges, Grand Lac, communes
maîtrise d'oeuvre et accompagnement	RAEE, ASDER
calendrier	
coût de fonctionnement et d'investissement	
modalité d'évaluation de la mise en oeuvre de l'action	

PROGRAMME D'ACTIONS

fiche action : **VALORISER LES ROUTES BALCONS, BELVÉDÈRES ET CIRCUITS DE DÉCOUVERTE DU PAYSAGE**

**PLAN
PAYSAGE
ALBANAIS
SAVOYARD**

niveau de priorité : ++

famille d'actions	agir
éléments de contexte et enjeux	Les ateliers du Plan de Paysage ont mis en évidence : - l'importance de l'écho visuel entre les communes de ce territoire qui se développe de part et d'autre du Sierroz et de vallons secondaires. Ces co-visibilités renforcent l'enjeu de "ce que l'on donne à voir", notamment en terme d'impact dans le paysage de certaines constructions. Mais elles offrent aussi des points de vue intéressants sur le grand paysage et une lisibilité de ces composantes. - la valeur de certaines vues emblématique sur le grand paysage, et en premier lieu sur le lac du Bourget.
objectifs à atteindre	> Stopper l'urbanisation linéaire, qui tend à fermer progressivement les perspectives visuelles sur le paysage. > Sur les principales routes balcon, prévoir des aménagements qui permettent aux piétons de profiter de ces espaces en sécurité. > Mettre en valeur certains sites belvédère. > Intégrer ces belvédères et routes balcons dans le circuit des 3 fruitières mais aussi dans les itinéraires cyclo-VTT et pédestre existants.
feuille de route de l'action	- répertorier à partir de la Grande Carte les zones de vigilance et les sites présentant un objectif d'amélioration en terme d'aménagement et de mise en valeur. - intégrer ces enjeux et éléments de projets dans les PLUi en cours d'élaboration : carte PADD, OAP ou Règlement graphique (délimitation zones U et AU, ER, cône de vue à préserver...). - sélectionner les sites prioritaires d'intervention et constituer un cahier des charges pour leur aménagement. - organiser une consultation.
engagement des collectivités locales	Rôle moteur des communes concernées, traduction dans les PLUi Grand Lac participation du "groupe de suivi"
outils à utiliser, opérations ou démarches référence	Réalisations locales (déclinaison rurale de l'aménagement du site belvédère du Revard) Références de sites aménagés en lien avec le voyage d'étude.
maîtrise d'ouvrage de l'action	communes, Grand Lac, PNR, Département
maîtrise d'oeuvre et accompagnement	CAUE, bureau d'études paysage-VRD
calendrier	CT pour la prise en compte dans les documents d'urbanisme. MT pour la mise en oeuvre d'aménagement de site
coût de fonctionnement et d'investissement	Fonctionnement : amo PNR sur cahier des charges et accompagnement projet Investissement : à définir fonction des projets
modalité d'évaluation de la mise en oeuvre de l'action	Niveau d'intégration dans les documents d'urbanisme Projet engagé, alimentant l'observatoire des "bonnes pratiques locales".

site identifié n°01 // vigilance développement de l'urbanisation linéaire sur la route balcon St-Ours / Epersy
présentation du site

site identifié n°02 // route du Revard

réouverture d'une fenêtre paysagère et aménagement d'un site belvédère

site identifié n°03 // ancienne école de St Ours

en lien avec le projet de réhabilitation, valorisation d'un site belvédère

site identifié n°04 // route balcon Trévignin / Pugny Chatenod

aménagement d'un itinéraire de promenade sécurisé

sites identifiés n°05 et 06 // route de St Offenge

> aménagement d'un itinéraire de promenade sécurisé entre dessus et dessous

> route balcon et site belvédère à aménager

PROGRAMME D'ACTIONS

fiche action : **PLANTER LE PAYSAGE / HAIES ET VERGERS**

niveau de priorité : +

**PLAN
PAYSAGE
ALBANAIS
SAVOYARD**

famille d'actions	agir
éléments de contexte et enjeux	Le paysage agricole de ce territoire se compose de nombreuses haies d'arbres qui délimitent les tenements agricoles et bordent les routes. On compte également des vergers de plein vent sur des prairies en bordure de villages et hameaux. Certains de ces vergers ne sont plus entretenus. A cela s'ajoute une pression foncière sur ces terrains agricoles du fait de leur proximité avec les secteurs urbanisés. Cette couronne paysagère autour des villages et hameaux, qui participe à l'identité du paysage local, tend ainsi globalement à se dégrader. Les grillages, murs de clôture et haies de lauriers ou thuyas viennent souvent remplacer les transitions plus champêtres entre zones urbanisées et paysage agricole ouvert.
objectifs à atteindre	> Traduire dans le PLUi l'enjeu de préservation globale du réseau de haies arborées et vergers pour son intérêt paysager et écologique. > Améliorer la composition de l'interface paysagère entre secteurs urbanisés et espace agricole par la mise en place de vergers et de haies fruitières en créant un accompagnement végétal écologique structurant qui contribue à la qualité paysagère et d'usage des espaces extérieurs. > Sensibiliser les habitants sur l'enjeu de la végétalisation. > Créer une dynamique locale pour valoriser les vergers.
feuille de route de l'action	- établir un inventaire des haies arborées et vergers à intégrer dans le PLUi en terme de projet et mettre en place les outils de préservation réglementaires adaptés (EBC, repérage pour intérêt paysage et écologique...). - dans le PLUi, sur les secteurs d'urbanisation significatif et tout secteur constructible situé en bordure extérieure de l'enveloppe bâtie, définir à partir d'une OAP de secteur ou thématique, les conditions de la transition paysagère avec l'espace agricole. - dans le PLUi, intégrer la liste des essences prescrites une liste de végétaux, pour la constitution des aménagements paysagers au sein de l'espace public ou privé et la réalisation de haies diversifiées de type fruitière ou bocagère. - organiser localement des opérations de sensibilisation à cette question de la végétalisation.
engagement des collectivités locales	Rôle moteur des communes concernées, traduction dans les PLUi Grand Lac participation du "groupe de suivi"
outils à utiliser, opérations ou démarches référence	Plaquette PNR "Plantons le paysage !" Expérience de création d'une filière jus de fruit sur Rumilly pour redonner valeur économique au verger.
maîtrise d'ouvrage de l'action	communes, PNR, CEN
maîtrise d'oeuvre et accompagnement	association des Croqueurs de pommes pépiniéristes locaux opérateurs privés
calendrier	CT pour la prise en compte dans les documents d'urbanisme. Au fil du temps, pour organiser des actions de sensibilisation
coût de fonctionnement et d'investissement	Fonctionnement : animation et accompagnement d'actions locales Investissement : acquisition foncière de certains vergers pour utilisation publique, aide financière pour remplacement de haies ou plantations de verger conservatoire
modalité d'évaluation de la mise en oeuvre de l'action	Niveau d'intégration dans les documents d'urbanisme Projet engagé, alimentant l'observatoire des "bonnes pratiques locales". Evaluation annuelle du linéaire de haie ou surface de verger détruit, remplacé, créé.